



AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
ANNÉE 2027

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que :

le conseil municipal de la Ville de La Sarre a adopté, lors de sa séance ordinaire du 11 Août 2026, la résolution numéro 239-2026 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027, conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*.

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiendront à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 201, rue Principale à La Sarre, à compter de 19 h, aux dates suivantes :

Mardi	12 janvier 2027	Mardi	13 juillet 2027
Mardi	9 février 2027	Mardi	17 août 2027
Mardi	9 mars 2027	Mardi	14 septembre 2027
Mardi	13 avril 2027	Mardi	12 octobre 2027
Mardi	11 mai 2027	Mardi	9 novembre 2027
Mardi	8 juin 2027	Mardi	14 décembre 2027

DONNÉ À LA SARRE,
CE 13 AOÛT 2026

Karolane P. Paquin
Greffière

Certificat de publication

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville et que j'ai affiché le présent avis public à l'entrée de l'Hôtel de Ville conformément au règlement municipal concernant les modalités de publication des avis publics le 13 août 2026.

Karolane P. Paquin
Greffière